

■ Accompagnement des collectivités locales

L'accompagnement des collectivités locales est une des missions originelles et permanentes des CAUE. Il se veut un partenaire compétent et rigoureux pour apporter aux élus une aide à la décision en matière d'architecture, de patrimoine (non protégé), d'urbanisme, d'aménagement et de paysage.

Il réalise ainsi, à la demande des communes, des études préalables à de nombreux projets d'aménagement et de réhabilitation. Cette mission est notamment remplie grâce aux compétences d'une équipe pluridisciplinaire regroupant architectes, urbanistes et chargés d'études.

■ Commune d'Espinasses Etude préalable à la réhabilitation du bâtiment de la cantine de l'école communale du Clap

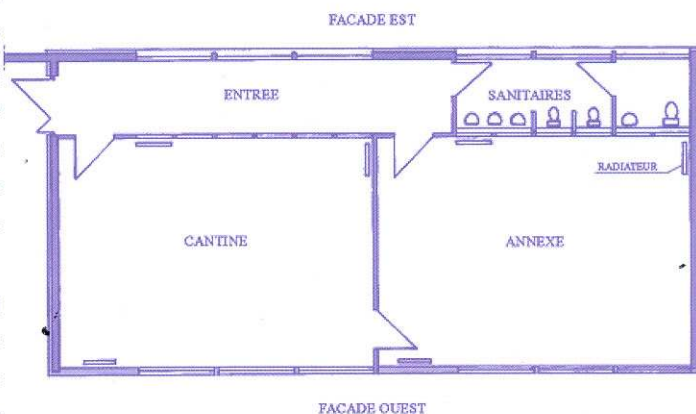
Le CAUE a réalisé, à la demande de la commune d'Espinasses, une étude de faisabilité concernant la réhabilitation du bâtiment de la cantine de l'école communale du Clap. L'objectif principal est de réaliser la mise aux normes de la façade Ouest, la création de sanitaires et le changement de chaudière.

L'espace urbain concerné par notre étude est marqué par l'histoire contemporaine. En effet, la construction de la « cité du Clap » est avant tout une conséquence de la construction, entre 1955 et 1961, du barrage de Serre-Ponçon. Il s'agissait avant tout de loger, à proximité

du chantier, les milliers d'ouvriers mobilisés et accompagnés de leur famille. Ce type de construction vieillit relativement mal.

Le CAUE a pu constater l'urgence d'une réhabilitation et d'une rénovation, ainsi que d'une mise aux normes.

Après avoir rappelé les principales procédures à respecter afin de traiter les matériaux anciens à base d'amiante, notre organisme a rendu à la commune



d'Espinasses un certain nombre de propositions, dont voici les principales :

- reprendre dans sa totalité l'isolation du bâtiment et réduire, en fonction de l'orientation, les surfaces vitrées
- rationaliser et harmoniser les procédés de chauffage et les énergies utilisées
- améliorer la fonctionnalité des bâtiments en y installant notamment des toilettes aux normes
- démolition complète d'un bâtiment désaffecté et fortement détérioré, permettant la reconstruction d'un nouveau bâtiment.

